



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

**A partir du
14 octobre 2024**



NOTE DE PRESSE

TRANSPORT A LA DEMANDE

ON ROULE POUR VOUS !

+ d'infos ?

www.ccba31.fr/mobilite-transport/tad





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais



TRANSPORT A LA DEMANDE



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN AUTERIVAIN LANCE UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

Lancement du service le 14 octobre 2024

>> Objectifs :

- > Apporter un service supplémentaire de mobilité afin de favoriser l'accès aux services de proximité
- > Renforcer le maillage de l'intermodalité avec un transport collectif régional
- > Encourager et soutenir la mobilité de personnes âgées ou à mobilité réduite
- > Réduire les émissions de co2 en proposant un transport collectif alternatif pour les besoins quotidiens

>> En quelques chiffres :

- > 33 000 habitants résident dans le Bassin Auterivain
- > 312 km² de superficie dans le Bassin Auterivain
- > 45 arrêts répartis dans les 19 communes du territoire

>> Collaboration :

- > Initiative de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain
- > En collaboration avec les 19 mairies du territoire
- > Compétence mobilité supervisée par la région Occitanie
- > Sous-traitance du service par un prestataire spécialisé

>> Faciliter les déplacements quotidiens des habitants du Bassin Auterivain

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA), en partenariat avec la Région Occitanie, met en place un service de Transport à la Demande (TAD) pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants. Ce nouveau service public, ouvert à tous, sera disponible dès le mois d'octobre 2024, permettant d'accéder à divers services de proximité et aux trois gares, affinant le maillage du réseau existant.

Demande grandissante en termes de mobilité

Solidaire et écologique, ce nouveau service offre une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle, tout en répondant aux besoins des personnes non motorisées ou à mobilité réduite. Avec le TAD, la CCBA enrichit son offre de mobilité durable, complétant ainsi les dispositifs comme Rézo Pouce, un réseau d'auto-stop organisé, et Citiz, un service coopératif d'autopartage.



« La mobilité est un sujet qui préoccupe beaucoup les résidents du Bassin Auterivain. Le TAD représente une solution collective innovante et durable pour répondre aux défis de mobilité en milieu rural... »

Nadia Estang, vice-présidente de la CCBA, en charge du développement territorial, du développement durable, de la mobilité et de l'innovation.

>> 4 circuits fixes par semaine

Un rendez-vous médical, professionnel ou administratif, ou encore des courses au marché de plein vent ? Lors de sa phase de lancement, le service de Transport à la Demande propose 45 arrêts répartis sur l'ensemble du territoire. Les trajets s'effectuent selon des circuits fixes, avec des jours et des horaires prédéfinis, et ce, pour un aller-retour au tarif de 2 euros.

LUNDI APRES-MIDI (communes desservies) :

- Marliac
- Gaillac-Toulza
- Cintegabelle
- CAUJAC
- Esperce
- Grazac
- Auterive

MARDI APRES-MIDI (communes desservies) :

- Beaumont-sur-Lèze
- Lagardelle-sur-Lèze
- Le Vernet
- Venerque
- Grépiac
- Auterive

JEUDI MATIN (communes desservies) :

- Auragne
- Labruyère-Dorsa
- Grépiac
- Venerque
- Le Vernet

VENDREDI MATIN (communes desservies) :

- Auribail
- Miremont
- Lagrâce-Dieu
- Puydaniel
- Mauressac
- Auterive

>> Un mode de réservation simple

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain a mis en ligne sur internet les services dédiés au Transport à la Demande, où les usagers peuvent consulter toutes les informations nécessaires : www.ccba31.fr/mobilite-transport/tad. Des dépliants présentant les parcours et les horaires sont également disponibles dans chacune des 19 mairies.

Le service est accessible sur réservation, en appelant gratuitement le 0 805 608 100, au plus tard la veille du déplacement avant 16h, ou le vendredi avant 16h pour un trajet le lundi. Le jour J, les usagers se rendent aux arrêts et aux horaires précisés lors de la réservation.

>> + d'informations :

Siège de la CCBA - ZI Robert LAVIGNE - AUTERIVE

Chargé de communication

Eric SANCHEZ

05 61 50 30 34 - communication (at) ccba31.fr

Siège de la CCBA - ZI Robert LAVIGNE - AUTERIVE

Responsable du développement territorial

Aurore TANIER

05 61 50 99 45 - dev-territoire (at) ccba31.fr

Suivez-nous sur 

@BassinAuterivain

